

## PREVENTION CAMBRIOLAGE

En raison de récents vols au préjudice de personnes âgées perpétrés par des individus porteurs d'un brassard « police », le Groupement de Gendarmerie du Loiret donne les conseils suivants :

### **NE PAS FAIRE ENTRER d'INCONNUS DANS LE DOMICILE**

- 1 - se faire présenter une carte professionnelle (format carte de crédit), prendre le temps de la regarder ;
- 2 - demander de quel commissariat ils dépendent ;
- 3 - composer le 17 et demander aux gendarmes si des opérations de la gendarmerie sont réellement en cours dans la commune concernée ;
- 4 - attendre le rappel des gendarmes qui confirmeront ou non la réalité de la qualité des personnes présentes (en général, ils auront pris la fuite s'ils ne peuvent pas entrer) ;
- 5 - en cas de présence de faux policiers, relever tous les détails possibles (descriptions des individus, du véhicule utilisé ...) pour les transmettre ensuite aux gendarmes.

En cas de vol, ou de tentative d'intrusion au domicile, toujours déposer plainte en donnant le maximum de renseignements permettant l'identification du ou des auteurs.